

Stocamine « Pour la qualité du débat, un peu de sérénité serait souhaitable »

Henri Watissée, garant de la concertation sur la fermeture de Stocamine, est moyennement satisfait de la tenue de la réunion publique qui a eu lieu mardi dernier, à Wittelsheim.

Quel bilan tirez-vous de la première réunion publique, organisée le 17 décembre à Wittelsheim, qui a tourné au dialogue de sourds ?

Ce fut, c'est vrai, une réunion de qualité moyenne. Il y a eu quelques bons échanges, notamment sur la protection de la nappe par les barrières de confinement en bentonite, la loi sur la réversibilité et son contenu, le préfinancement prévu, l'engagement de l'État dans le suivi à terme et à long terme de ce projet de fermeture... À l'inverse, quelques échanges ont été tronqués car perturbés ou peu approfondis et quelques points ont conduit à un débat tronqué.

N'est-ce pas parce que le Collectif Destocamine n'a pas pu prendre place à la tribune ?

Il a voulu s'imposer dans le débat en revendiquant une place à la tribune. Pourtant ce n'est pas faute de lui avoir expliqué à plusieurs occasions que l'information du public avant enquête publique fait partie des obligations d'un maître d'ouvrage. Et le débat citoyen qui résulte de la concertation doit respecter l'égalité de traitement des citoyens ou de leurs organismes représentatifs, ce qui est le cas de Destocamine. Cela n'empêche pas des réunions en tête à tête si elles sont souhaitées, et



Henri Watissée regrette les sifflets qui ont ponctué de nombreuses interventions mardi. Photo Vincent Voegtlin

je l'encourage d'ailleurs au nom du dialogue, du moment que leurs compte-rendu sont rendus publics.

Vous souhaitiez une réunion d'information et pas de confrontation. C'est manqué.

Oui. En manifestant bruyamment et en coupant la parole de façon intempestive durant les réponses, on nuit à la concertation et donc à la qualité et à l'exhaustivité des réponses et des écoutes. Certes, cela est excusable car on peut comprendre l'exaspération du public après dix ans de tergiversations, mais pour la qualité du débat un peu plus de sérénité serait bien sûr souhaitable. Ces points de perturbations ont de fait conduit à ne pas traiter quelques sujets importants ou à fournir des éléments de réflexion plus complets.

En fait, certains étaient venus là uniquement pour manifester leur opposition à toute forme d'explication sur les solutions à mettre en œuvre, autre que le déstockage total. C'est leur position et je la respecte en tant que garant. Pour autant, dans une concertation, il faut accepter que d'autres puissent avoir des avis différents et chercher des explications en posant des questions ou en donnant un avis. Je suis persuadé que certains, venus pour chercher des explications, sont repartis un peu frustrés. C'est dommage.

La concertation, qui va durer trois mois, a débuté le 15 novembre. Quel bilan d'étape tirez-vous ?

Nous avons reçu 55 contributions écrites, dont huit cahiers d'acteurs (*). Cinq étaient d'ailleurs à disposition du public

mardi. Nous avons aussi reçu 27 lettres T, 4 courriers et mails, et 16 questions et avis sur le site. Sincèrement, au bout d'un mois, ce n'est pas mal. Les cinq premiers cahiers d'acteurs [NDLR : émanant du Collectif Destocamine, du conseil régional d'Alsace, du groupe socialiste et démocrate Région Alsace, du groupe de gauche Solidarité et Avenir du conseil municipal de Wittelsheim, et de la section locale du PS de Wittelsheim-Staffelfelden] sont tous favorables au déstockage avec, soit dit en passant, quelques copier-coller... L'un des cinq est même véhément et met en cause la société Stocamine mais on l'a accepté, laissant chacun s'exprimer comme il le veut. Pour autant, les avis, globalement, sont plus mesurés, beaucoup disant : « On va voir ce qu'est la concertation. » On ne peut pas dire que 100 % des avis sont pour le déstockage.

« Fermer dans les meilleures conditions »

Sur le déroulement de la concertation, vous êtes donc satisfait ?

Par rapport à ce que je connais par ailleurs, tous les éléments objectifs sont réunis. Le maître d'ouvrage m'a donné toutes les informations et le bilan de la diffusion des documents d'informations et les premiers retours que j'en ai me laissent à penser que nous sommes dans un schéma intéressant.

Par rapport à d'autres concertations dont vous avez été le garant, Stocamine a-t-il des particularités ?

C'est quand même un dossier atypique, ne serait-ce que parce que cela fait dix ans que ça dure. Et ce n'est pas pour bâtir mais

pour fermer.

Vous avez rencontré tous les acteurs du dossier. Qu'en retirez-vous ?

J'ai vu tous les élus, à tous les échelons, de la commune à la Région, et des responsables associatifs, d'abord pour me présenter et pour expliquer mon rôle de garant de la concertation. Je constate qu'un certain nombre pense que nous sommes dans une période de confrontation et pas de dans une phase de dialogue. On m'a ainsi demandé pourquoi je n'organise pas un débat entre experts. Mais ce débat-là a déjà eu lieu. Le rapport du comité de pilotage, au sein duquel dix experts ont voté pour, deux contre et un s'est abstenu, penchait principalement pour un déstockage partiel.

Aujourd'hui, on n'en est plus là. L'objectif est de réunir tous les éléments qui permettent au ministre de prendre la bonne décision, avec objectivité et sans parti pris. J'ai vu beaucoup d'élus favorables au déstockage. Certains sont dans la confronta-

tion. Mais de nombreux autres aussi se posent des questions. Ceux qui ont une position modérée ne sont pas ceux que l'on entend le plus.

C'est-à-dire ?

L'enjeu, c'est quand même de fermer Stocamine dans les meilleures conditions avec trois préoccupations majeures : assurer la protection de la nappe, les conditions de sécurité, notamment des personnels et l'aspect économique, à savoir combien de temps et combien cela va coûter. Beaucoup se réfugient derrière deux principes : le principe de précaution et la réversibilité prévue par l'arrêté autorisant l'exploitation. Je suis un peu gêné lors que les élus se réfugient derrière ces deux principes. Il ne faut pas tomber dans le côté émotionnel de la situation.

Propos recueillis par Laurent Bodin

(*) Les cahiers d'acteurs sont la contribution écrite d'un groupe (association, institution, collectif de riverains...) publiée sur quatre pages maximum. Ce livret est ensuite intégré à la documentation du public.